



BRILL

Les relations du Siam et de la Hollande en 1608

Author(s): Paul Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 32, Livr. 4 (1936), pp. 223-229

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4527094>

Accessed: 05/02/2011 13:56

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

LES RELATIONS DU SIAM ET DE LA HOLLANDE EN 1608

PAR

PAUL PELLIOT

Sur les relations de la Hollande et du Siam, la *Bibliotheca Indo-Sinica* (col. 716, 875, 927) ne connaît aucune publication spéciale plus ancienne que le mémoire de Joost Schouten, rédigé en 1636. J'ai acquis récemment un opuscule sensiblement plus ancien, dont je ne trouve trace dans aucune bibliographie, et qu'il ne me semble pas inutile de republier. Il s'agit d'une brochure de 11 pages (titre compris), pliée in-4, mais de format in-12, sans lieu d'impression, et dont la feuille de titre, en un français incorrect, est rédigée comme suit :

*Ambassades || dv Roy || de Siam en-||voyé à l'Excel-||lence
du Prince Maurice, || arriué à la Haye le || 10. Septemb. ||
1608. || Fleuron || L'an de grace 1608. ||* Voice maintenant
le texte :

[p. 3] "De La Haye.

"Le 10. Septembre sur le soir arriuerent ici deux des principaux interessez de la grâde negociation des Indes Orientales, se presentant à son Excelléce le Prince Maurice¹⁾, conduisant avec eux le sieur Corneille Matelif²⁾ Admiral, lequel ayât esté courtoisement reçu

1) Maurice de Nassau, fils de Guillaume le Taciturne; il vécut de 1567 à 1625.

2) Cornelis Matelief le Jeune partit de Hollande le 12 mai 1605 avec une escadre de 11 navires; il revint en 1608; pour la bibliographie de son voyage, cf. Cordier, *Bibl. Japonica*, 262—264.

par son Excellēce, & loüé pour ses grandes prouësses, & pour le signalé debuoir fait par luy au voyage desdite Indes, fust conuié au souper de son [p. 4] Excellence, & luy fust donné place à la main droite pres de son Excellence, racontant amplement les succès des affaires esdites Indes, & les combats que par diuerses fois il y auoit eu contre les Portugais, leur ayant bruslé treze gros galions, quatre desquels se seroyēt attachez à son nauire qu'il auroit mis à fonds. Au reste à conté à son Excellence que les affaires des Hollādois estoit en tresbon train esdites Indes, allans de bien en mieux, Plusieurs Rois se ioignant de iour à autre avec eux, en preuue dequoy il a amené avec luy deux hommes du Roy de Siam, venus expres pour s'informer si les Hollandois sont escumeurs de mer, comme les Portugais leur ont fait croire, ou bien s'ils ont des villes & habitations en terre ferme, lesquels deux hommes susdits du [p. 5] Roy de Siam, furent le lendemain introduicts pour faire la reuerence à son Excellence, & estant arriuez à la porte de sa chambre se mirent tous deux à genoux, ioignant leurs mains, & les tenans sur le front, & baissant la teste plusieurs fois vers terre, & encor qu'on leur fist signe de se leuer, ils se trainērēt neaumoings trois ou quatre pas sur terre à genoux, & s'estant leués baisserēt tousiours la teste, iusques à ce que son Excellence leur tendit la main, laquelle ayāt touchée se tindrent droicts & debout. Ils sont de couleur brune, le nez enfoncé, leurs cheueux espés, noirs & rudes comme crins de cheuaux, ne voulās porter chapeaux. Leur truchement est vn ieune homme Hollandois, qui y a demenré six ans pour apprendre la langue, par lequel ils firent entendre à son Excellence, qu'ils y estoient enuoyés [p. 6] par leur Roy pour voir le pays, & pour luy offrir son amitié, luy enuoyant les presens qu'ils ont apporté avec eux, assauoir deux picques ayans les fers damasquinez, deux jauelines de jones, deux harquebuses comme les nostres faites à mesche, les canõs damas-

quinez, & les rouëtz douz, dont ils se seruent pour tuer des elephans, ayans la balle grosse comme celle de nos mousquets, deux espees à fourreau d'or battu, deux auentail, & deux boittes: dans l'vne desquelles estäs de bois, couuerte de drap & cachettée, il y auoit vne autre boitte d'juoire, & däs icelle la lettre du Roy de Siam à son Excell. en lettres grauées en or, de la longueur de $\frac{3}{4}$ d'vne aulne roulée en façon de fer blanc roulé, Icelles lettres quasi conformes à l'alphabet Syriacque: l'autre boitte e-[p. 7] stoit d'or faite avec beaucoup d'artifice en façon de tasse, dans laquelle estoyent cachées deux petites boitelettes de bois couuertes de perles, en icelles un anneau dor fort pesant, & en iceluy 8. petis rubis enchassés, & au milieu vn diamant poinctu enuiron de cette grandeur & en un autre boitte dor un anneau portät un rubis gros comme longle du pouce d'vn homme. Ils firent entendre à son Excellence, qu'ils appelloyent tousiours Roy d'Holläde, que leur Roy leur enuoyait ces dits presens, l'asseurant de vouloir estre son ami: Surquoy son Excellence les remercia, declarant que de ce costé cy on estoit disposé de rēdre toutes sortes de seruices audit Roy de Siam. Ils sont simples gens, & disent que ledit Roy de [p. 8] Siam auroit voulu y enuoyer vn autre personnage, lequel lui ayant desobey, il auroit fait rostir dans vn chauderon eschauffé, dans lequel il auroit langui vn mois iusques à rendre l'ame. C'est un Roy fort puissant ayant sous soy 4. ou cinq autres Rois ses vassaux. Il peut mettre en campagne trois cens mille hommes, & deux mille elephans, tient grande correspondance avec le Roy de China qui est le plus puissant de tous. Les Hollandois esperent auoir entrée en China par son moyē, ledit pays de China faisant frontiere audit Royaume de Siam du costé du Nord, & Malacca du costé du Midi, lequel Royaume est si grand qu'en deux moys à peine en peut on faire le tour: Les dits deux hōmes de Siam ont esté enuoyez par commandement de son Excellen-[p. 9]ce à

Amstredâ, pour s'embarquer à la premiere commodité, & retourner deuers leur Roy avec des presens qu'on appreste. Leur langue est fort barbare & tres malaisee à interpreter, & la lettre tout de mesmes: les mots point distinguez, leurs habits de cottô blanc sans aucune parade.

“Peu de jours deuant le despart de Spinola¹⁾ de la Haye, vn faiseur de lunettes de Mildebourg pauvre homme, fort religieux & craignant Dieu, fist present à son Excellence de certaines lunettes, moyennant lesquelles on peut decourir & voir distinctement les choses esloignées de nous de trois & quatre lieux, comme si nous les voions à cent pas pres de nous: Estans sur la tour de la Haye on [p. 10] voit par lesdictes lunettes clairement l'horloge de Delft, & les fenestres de l'Eglise de Leyden, nonobstant que lesdites villes soyent esloignées l'vne d'vne heure & demie, l'autre de trois heures & demi de chemin de la Haye. Messieurs les Estats l'ayant sçeu, enuoyerent vers son Excellence pour les voir, qui les leur enuoya, disant que par ces lunettes ils verroyent les tromperies de l'ennemi. Spinola aussi les vid avec grand estônement, & dit à monsieur le Prince Henry²⁾, à ceste heure ie ne scaurois plus estre en seurté, car vous me verrez de loing. A quoy le dit Sieur Prince respondit, nous deffendrons à nos gens de ne tirer point à vous. Le maitre faiseur des dites lunettes a eu trois cens escus, & en aura plus en faisant d'auantage, à la charge de n'appren [p. 11] dre ledit mestier à personne du monde, ce qu'il a promis tresuolontiers, ne voulant point que les ennemis s'en peussent preualoir contre nous, lesdites lunettes seruent fort en des sieges, & en semblables occasions, car d'vne lieuë loing & plus, on peut

1) Ambroise Spinola, Génois, vécut de 1571 à 1630; il commanda les armées espagnoles dans les Flandres, et lutta par suite contre Maurice de Nassau.

2) Frédéric-Henri de Nassau (1584—1647), frère et successeur de Maurice de Nassau.

aussi distinctemēt remarquer toutes choses, comme si elles estoient tout aupres de nous : & mesmes les estoilles qui ordinairement ne paroissent à nostre veuë & à nos yeux pour leur petitesse & foiblesse de nostre veuë, se peuuent voir par le moyen de cest instrumēt. Le iour que Spinola partist d'ici, il disna avec son Excell. qui le conduisist demi lieu, & le Prince Henri son frere les accompagna iusques aux nauires, ou ils s'embarquerent pour aller à Anuers."

Le second paragraphe de cet opuscule n'a d'autre rapport avec la venue des deux Siamois que de porter sur un événement presque de même date. Quant à l'ambassade siamoise, la liste des cadeaux, ainsi que la lettre gravée sur feuille d'or selon l'ancienne coutume siamoise bien connue par les textes chinois, ne laissent pas de doute qu'il se soit bien agi d'envoyés siamois officiels.

Nous avons d'ailleurs des renseignements à ce sujet dans le *Journal* même de Matelief (*Rec. des voy . . . de la C^{ie} des Indes Or.*², III, II, 489). Pendant que Matelief était à Bantam, le 19 décembre 1607, un de ses navires, le *Maurice*, vint le rejoindre. Le *Maurice* avait à bord "des Ambassadeurs de Siam, que Corneille Speex avoit amenez, sans que l'Amiral comprit dans quelle vuë il les avoit pris, puis-que les Directeurs avoient recommandé, que personne ne se chargeât d'Ambassadeurs, à cause des dépenses à quoi ils engageoient. Avant donc qu'ils fussent à terre, Speex fut mandé, & comme on lui eut proposé cette difficulté, il dit qu'il ne pouvoit que faire à cela, que le Roi avoit voulu les envoyer, & qu'il lui avoit fait demander pourquoi les Hollandois ne vouloient pas les recevoir, de même qu'ils recevoient ceux de Johor & d'Achin, dont les Rois n'étoient que des Roitelets par raport à lui. Ces Ambassadeurs n'ayant pas laissé de débarquer le 21. de Décembre,

l'Amiral fit assembler le Conseil, pour mettre en délibération si on les emmeneroit en Hollande. On conclut que ce seroit faire paroître trop de mépris pour un grand Roi que de les renvoyer; & que les rois de Bantam & de tous les païs voisins auroient lieu de croire que les Hollandois ne voudroient entretenir aucun commerce avec celui de Siam, quoi-que ce soit un des plus puissans Rois des Indes. Suivant cette résolution, l'Amiral reçut les Ambassadeurs, qui lui firent present d'un petit sabre, dont la poignée & le fourreau étoient dorez, & on les logea dans un des petits appartements, jusques-à-ce que les vaisseaux fussent prêts à partir."

Par la suite, Matelief eut des difficultés avec les deux Siamois. "Corneille Specx", qui avait été envoyé au Siam par l'Amiral Wybrant van Waerwyk, était mort, et peu après "Jean Volkertsz", de Monnikendam, qui avait été avec lui au Siam. On eut des raisons de penser, après cette seconde mort, que les envoyés siamois s'étaient approprié des pierreries appartenant à Specx; le 23 juillet 1608, Matelief en vint à menacer le premier envoyé, "Conchi", de lui couper les oreilles s'il ne rendait pas les pierreries; "Conchi" s'exécuta par l'intermédiaire de son collègue (*ibid.*, 515—517).

L'incident n'empêcha pas les envoyés de s'acquitter de leur mission. "Le 11 [Septembre 1608] ¹⁾, l'Amiral se rendit à la Haie, avec les ambassadeurs de Siam, qui firent leurs présens au prince Maurice: savoir, une boîte d'or ciselé, d'un grand empan de large & de long, car elle étoit ronde, & il y avoit dedans une feuille d'or, comme de l'oripeau, qui étoit dans un cornet d'ivoire, avec les lettres de créance: deux petites boîtes d'or de la largeur d'un doigt, dans l'une desquelles il y avoit un diamant, & dans l'autre un rubis: deux fusils artistement travaillés en relief: deux demi-piques garnies d'or proche de leur fut & au bout d'embas; & deux

1) On a vu que notre opuscule donnait la date du 10 Septembre.

autres dont l'une étoit aussi garnie d'or mais d'un moins rare ouvrage" (*ibid.*, p. 519).

La présente note ne vise qu'à faire connaître l'opuscule de 1608, et je n'ai pas fait de recherches spéciales au sujet de l'ambassade elle-même. Je ne doute pas que des personnes mieux au fait de l'histoire de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales pourraient apporter des précisions nouvelles, et dire en particulier ce qu'il advint des envoyés siamois après que Maurice de Nassau les eut fait conduire à Amsterdam en vue de leur rapatriement.
